

Adresse de la société populaire de Lévignac (Lot-et-Garonne) qui félicite la Convention sur ses immortels travaux, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Lévignac (Lot-et-Garonne) qui félicite la Convention sur ses immortels travaux, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 512;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0512_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

siégeants parmi vous, ont osé lever leur tête audacieuse pour annéantir la liberté, dissoudre et assassiner la représentation nationale.

A cette nouvelle, nous avons frémi d'horreur, et c'est en faisant retentir l'air des cris de Vive la République, vive la Convention nationale, périssent les Cromwells, que nous avons appris qu'ils ont déjà porté leurs têtes sur l'échafaud.

Vertueux et courageux représentants d'un peuple libre, recevez les témoignages de notre reconnaissance pour l'énergie magestueuse que vous venez de développer dans un moment aussi orageux. Continuez vos immortels travaux. Le peuple vous contemple, et est prêt à faire un rempart de son corps devant vous et devant la liberté, que vous ne cessiez de défendre. Vous ne périrez jamais : l'immortalité vous réclame.

Quand à nous, placés auprès des généreux défenseurs de la patrie, nous ne cesserons de leur prodiguer nos veilles et nos soins, et, prêts à les alimenter de notre sang, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez annéanti tous ces hommes pervers et ambitieux, tous ces contre-révolutionnaires, qui ne se couvrent du masque du patriotisme que pour mieux faire réussir leurs projets liberticides.

Législateurs, n'abandonnez donc votre poste que quand vous aurez terminé le bel ouvrage que vous avez commencé. C'est sur votre courage héroïque, c'est sur vos grandes vertus que le peuple français fonde toutes les espérances de son bonheur. C'est à bien juste titre alors que nous vous appellerons les pères de la patrie et les bienfaiteurs de l'humanité. Vive la République, une et indivisible ! Vive la Convention nationale !

RATTIER (*off. de santé*), VEAU DELAUNEY, CROUZET, DALIGNY fils, BIANQUIN aîné, FOULQUET, LAURENCE, TONNELLÉ, PRAQUIN, DELALEU, ROGIER, DESVOISIN, DUPERRON, MELYES, LECOIND, PASCAL, VILLEPREUX, BIANQUIN jeune, PETIBEAU le jeune.
[et 2 signatures illisibles]

d'

[*La sté régénérée des amis de la constitution de 1793, séante à Lévignac* (1), à la Conv.; s.d.] (2).

Citoyens représentants,

Recevez nos félicitations sur vos immortels travaux. Continués glorieusement l'ouvrage que vous avés si heureusement commencé. La République est immortelle, dès que vous l'affermissez sur les bases inébranlable de la justice et des vertus. Nous frémissons d'horreur chaque fois que nous pensons que d'infâme célébrats, couvert du manteau du patriotisme, ont peu (*sic*) concevoir le projet infernal de rétablir la tyrannie, en portant sur vous une main

paricide. Votre sagesse a dévoilé cet affreux projet, et déjà le glaive de la loi a frappé ses auteurs. Puisse leur supplice effrayer et faire suer de terreur ceux qui oseroient les imiter ! Puisse l'Etre suprême vous couvrir sans cesse de son égide, et veiller toujours sur les hautes destinées de la France, que plusieurs fois vous avez sauvée !

Vous nous aviez annoncé que la conjuration qui s'étoit ourdie à Paris avoit des ramifications dans toute la République. Ah ! s'il existoit, parmi nous, de ces hommes qui, au dehors paroissent les plus fervens défenseurs des droits du peuple, et qui ne sont, dans le cœur, que des intrigans ou des conspirateurs, qu'ils subissent le sort que mérite la trahison. Pour nous, citoyens représentants, nous demeurons inviolablement attachés au serment que nous avons fait de ne souffrir jamais d'autre souverain que le peuple, de mourir, s'il le faut, pour le maintien de la liberté et de l'égalité, pour l'unité et l'indivisibilité de la République.

Montaigne, du sommet de laquelle brille, avec tant d'éclat, le flambeau de la raison, toi qui fais sortir de ton sein les foudres vengeurs qui doivent pulvériser tous les scélérats, reçois nos hommages. L'univers te contemple. Tu seras la plus étonnante merveille aux yeux de la postérité.

C'est dans ces sentimens, citoyens représentants, que nous déposons sur l'autel de la patrie la somme de 156 liv. 5 sols pour augmenter les secours de nos braves marins que leurs blessures retiennent dans les hôpitaux de Brest et de Rochefort. S. et F.

BILHAUD (*présid.*), ROUHET (*secrét.*), PERPERAT (*secrét.*).

e'

[*Le distr. de Lunéville* (1) à la Conv.; Lunéville, 17 therm. II] (2).

Citoyens représentants,

Tandis que la déroute des tyrans du dehors était complete, un nouveau tyran de l'intérieur tramait la perte de la liberté et voulait ensevelir sous ses ruines la représentation nationale; mais sa tête et celle de ses vils complices ont tombé sous le glaive de la justice nationale.

Vous ne parûtes jamais plus grands que dans cette circonstance périlleuse, et vous vous montrâtes dignes de donner des lois, non seulement à la France, mais à l'univers entier.

Continuez de rester au poste que vous occupez si dignement : nous vous en conjurons, la France entière vous le demande, et ses destinées seront assurées.

NAIDOT (*vice-présid.*), COSSON (*pour le secrét.*).

(1) District de Marmande, Lot-et-Garonne.

(2) C 316, pl. 1266, p. 6. Mention marginale : reçu les 156 liv. 5 s. le 3 thermidor, *signé* Ducroisi; Bⁿ, 2 fruct. (suppl^l).

(1) Meurthe.

(2) C 313, pl. 1249, p. 11. Mentionné par Bⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479 (Lemeville); *J.Fr.*, n° 687; *J. Sablier*, n° 1495.